



## Associations - Bibliothèque - Office de Tourisme

Les associations de la commune qui souhaitent recevoir une subvention municipale peuvent retirer un dossier de demande de subvention à la mairie. La commission Association/Culture étudiera les dossiers à l'automne 2008.

Madame Nicole LEFEUVRE a été élue présidente de la Gymnastique Volontaire de Saint-Désert. L'équipe municipale encourage la nouvelle présidente dans ses nouvelles fonctions.

Pour des raisons sportives et notamment l'encadrement des jeunes, l'Union Sportive de Saint-Désert a fusionné avec l'Union Sportive de Givry. Pour la saison 2008-2009, un équilibre dans les lieux des rencontres sportives sera trouvé entre les deux villages : l'équipe A jouera à Givry (championnat) remise des coupes (Saint-Désert) ; l'équipe B jouera à Saint-Désert. Le lieu officiel des rencontres de l'équipe C n'est pas encore défini.

**La Bibliothèque de Saint-Désert** accueille le public chaque jeudi des mois de juillet et août entre 16 et 20 heures. **Rappel : les livres empruntés à la bibliothèque par les enfants doivent être rendus avant le 20 juin 2008.**

**A l'occasion de l'Exposition du Patrimoine organisée par l'Office du Tourisme**, un appel est lancé aux personnes possédant des photos, des cartes postales ou tout autre document concernant les associations, les sociétés ou les fêtes antérieures aux années 70. Merci d'adresser vos documents à l'attention de Monsieur Thomas Lagrange en mairie de Saint-Désert.

## Evènements



## Randonnée pédestre

**La première randonnée pédestre de la saison**, organisée par l'Office du Tourisme de la Côte Chalonnaise, se déroulera le mercredi 9 juillet, à Saint-Désert (environ 2 heures de marche).

**Inscriptions et renseignements à l'Office du Tourisme : 03 85 44 43 36 ou auprès de Thomas LAGRANGE.**

Durant l'été, une balade est organisée chaque mercredi matin sur l'ensemble des communes adhérentes.

**Visites guidées des différentes communes de la Côte Chalonnaise : programme disponible en mairie.**

## Etat civil

### Décès

Messieurs Julien NOLY,  
Georges DREMEAU

et Mmes Colette LECOURBE,  
Simone MERAS  
et Josette RENAUD

### Mariages

Nadège MASSAULT  
et Amadou SOUMARO

Sandrine de MESMAY  
et Philippe GUILLOUX

### Naissances

Alexis PICHENOT  
(3 avril 2008)

Elvina ROBILLARD-RIBEIRO  
(7 février 2008)

## Recensement Service Militaire

Les jeunes garçons et filles nés au mois de d'avril, mai et juin 1992 qui ont 16 ans révolus et dont les parents sont domiciliés à Saint-Désert sont invités à se faire recenser pour le service national. **Ils doivent se présenter à la mairie, munis du livret de famille de leurs parents et d'une pièces d'identité.**

## Le savez-vous ?



**La commune a décidé d'adhérer**

au service des emplois temporaires et de remplacement des secrétaires de mairie auprès du Centre de gestion de Saône-et-Loire. En cas d'indisponibilité des secrétaires de mairie, l'accueil du public ne devrait plus être trop perturbé.

**Le Centre Communal d'Action Sociale** regroupe des membres élus et des membres nommés. Mesdames Véronique POTHERAT, Dominique BAK, Claudine CARRE et Monsieur Pierre BAUDOT siègent désormais aux cotés de Jean BEAUVICHE, Odile DALIA, Sylvie DELFORGE et Nicole LEFEUVRE au sein du CCAS.

**Les premières actions envisagées concernent le repas et le colis des anciens et l'arbre de Noël qui devrait permettre aux enfants de rencontrer le vrai Père Noël.**

**La commune de Saint Désert a décidé d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public e-bourgogne.** La commune s'inscrira progressivement dans le développement de l'administration électronique. Monsieur Jean DUPARD et Madame Odile DALIA représenteront Saint-Désert au GIP.

**Notre commune porte un nom qui interpelle !**

L'association nationale des communes aux noms burlesques souhaiterait même inscrire Saint-Désert aux cotés d'Arnac-la-Poste, Ballots, Beaufou, Bellebrune, Bèze, Bouzillé, Cessales, Cocumont, Corps-Nuds, Folles, Latronche, Marans, Moncrabeau, Monteton, Poil, Rancon, Saint-Barbant, Trécon, Vatan et autres Vinsobre...

Création graphique : Studio GIRE communication - 03 85 47 96 81

# Saint-Désert infos

*Bien vivre en Côte Chalonnaise*

## Bulletin municipal

Numéro 1 - juin 2008

Pour la première fois dans notre commune, une commission « **Communication et Information** » a été créée. Elle a d'abord pour mission de faire connaître les décisions et les orientations du Conseil Municipal. Mais elle a aussi pour ambition de diffuser des informations sur la vie de la commune et de ses habitants. Aussi, à fréquence régulière chacun pourra retrouver les rubriques Associations, Bibliothèque, Office du Tourisme, Evénements à Saint-Désert, État Civil et Saint-Désert dans le Grand Chalon. C'est avec fierté qu'elle vous convie à la lecture de son **premier Bulletin d'Information.**

**Elisabeth LÊ-GERMAIN**

*Adjointe chargée de la Communication*

## La vie de la commune

**Monsieur le Maire a réuni l'ensemble du Conseil Municipal pour la troisième fois le 29 mai dernier.**

Les Conseillers Municipaux ont désormais pris leurs marques et l'ambiance de travail est sereine et marquée par la bonne humeur. Quelques délibérations, détaillées dans notre nouveau Bulletin Municipal, ont attiré plus particulièrement l'attention de la commission Communication et Information. Cependant, l'ensemble des délibérations peut être consulté en mairie par voie d'affichage la semaine suivant le Conseil.

Monsieur Willy MINIAU a été désigné Correspondant Défense auprès des services de l'Etat pour la commune de Saint Désert. Cet élu aura vocation à relayer les informations du ministère de la défense (Journée d'Appel de préparation à la défense...) et les opportunités offertes par les forces armées (carrières, préparations militaires...).

Madame Elisabeth LÊ-GERMAIN représentera la commune au Conseil d'Administration de l'IFAC de Bourgogne. L'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil a pour mission la formation professionnelle (BPJEPS), les formations BAFA et BAFD (métiers de l'animation socioculturelle) et la gestion des centres de loisirs des communes adhérentes. Le domaine de la jeunesse et des loisirs intéresse particulièrement la nouvelle équipe municipale. Pour en savoir plus, elle a accueilli chaleureusement l'Assemblée Générale de cette association le 2 juin dernier à la salle polyvalente. Le rapport d'activité présenté au cours de cette réunion a montré une grande diversité des propositions faites aux jeunes dans les différentes communes adhérentes : accueil des jeunes, centre de loisirs, mini camps, voyages et sorties diverses. La commune de Saint-Désert qui vient de recruter une animatrice proposera en coordination avec l'Amicale Laïque des activités sportives et de loisirs aux jeunes de la commune dès le mois de juillet prochain. Les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité que 80 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée section C N°316 située sur le territoire de la Charmée et appartenant au domaine privé de la commune de Saint Désert soit vendus à la commune de Granges pour l'Euro symbolique. Cette parcelle sera utilisée pour mettre en sécurité l'aménagement d'un arrêt de bus le long de la route départementale.



RCEA :  
Travaux  
d'aménagement

Randonnée  
pédestre

Cœur  
de village :  
aménagement

Permanence  
de monsieur  
le Maire  
Daniel Christel  
samedi matin  
de 10 h à 12 h





## Zoom

## Le conseil municipal



**Thomas Lagrange**  
4<sup>ème</sup> adjoint



**Joël Michaud**  
2<sup>ème</sup> adjoint



**Daniel Christel**  
Maire



**Elisabeth Lê-Germain**  
1<sup>er</sup> adjoint



**Jean Beauviche**  
3<sup>ème</sup> adjoint



**Odile Dallia**  
Conseiller municipal



**Gilbert Benas**  
Conseiller municipal



**Eric Davanture**  
Conseiller municipal



**Sylvie Delforge**  
Conseiller municipal



**Richard Drillien**  
Conseiller municipal



**Jean Dupard**  
Conseiller municipal



**Nicole Lefeuve**  
Conseiller municipal



**Patricia Michelin**  
Conseiller municipal



**Willy Miniau**  
Conseiller municipal



**Valérie Ponsot**  
Conseiller municipal

## Saint-Désert dans le Grand Chalon

*Le fonctionnement des Commissions thématiques du Grand Chalon requiert la représentation de chaque commune par un conseiller communautaire ou à défaut par un conseil municipal. Saint-Désert sera représenté :*

**Commission des finances, administration générale et ressources humaines**

Messieurs Jean DUPARD et Daniel CHRISTEL

**Commission environnement et développement durable**

Messieurs Willy MINIAU et Eric DAVANTURE

**Commission aménagement de l'espace communautaire et développement économique**

Monsieur Daniel CHRISTEL et Madame Valérie PONSOT

**Commission éducation, culture et sport**

Madame Elisabeth LÊ-GERMAIN et Messieurs Richard DRILLIEN et Thomas LAGRANGE

**Commission habitat, politique de la ville et cohésion sociale**

Messieurs Jean BEAUVICHE et Gilbert BENAS

**Commission transports et inter modalité**

Mesdames Sylvie DELFORGE et Valérie PONSOT

**Commission projet communautaire et prospective**  
**Commission voirie et travaux**

Monsieur Daniel CHRISTEL  
et Madame Elisabeth LÊ-GERMAIN

## Actualités

### RCEA : travaux d'aménagement

Le 16 mai dernier, plus d'une centaine d'habitants de la commune ont répondu à la proposition de rencontre publique organisée par les élus de la commune.

Messieurs QUINET, LONGIN et DE SAINT ROMAIN, responsables des services de l'équipement en charge des opérations RCEA, ont répondu aux différentes questions de la population argumentant essentiellement sur des critères techniques (*données concernant la mesure du bruit, efficacité des écrans antibruit, etc.*).

Mais les élus attendaient, comme les habitants d'ailleurs, d'autres réponses notamment celles concernant l'uniformisation de la hauteur des murs à 2,50 m sur la totalité du village, l'extension des murs et merlons au moins jusqu'à la limite de la commune à l'ouest et jusqu'au pont de Pépins à l'est, l'aménagement

d'un passage piéton et cycliste en lieu et place de l'actuel pont de la Montée et l'aménagement de la route reliant les hameaux de La Montée et de La Saule. Il faut souligner que sur cette question, les élus n'ont pas relâché leurs efforts. Après avoir adressé ces demandes précises à plusieurs reprises et faute de réponses de ces mêmes interlocuteurs, ils se sont tournés vers Monsieur le sous-préfet qu'ils ont rencontré. Ils ont aussi plaidé la cause auprès du Député Christophe SIRUGUE qui a promis qu'il se déplacerait probablement accompagné du Président du Conseil Régional, François PATRIAT et du Président du Conseil Général, Arnaud MONTEBOURG. Soutenus par des habitants déterminés, rassemblés et organisés, qui ont recueillis plus de 350 signatures et affiché des banderoles sans équivoque le long de la voie express, ils ont également organisé une campagne de sensibilisation avec notamment une interview du Maire, Daniel CHRISTEL, sur France Bleu Bourgogne, un reportage de France3 avec, Elisabeth LÊ-GERMAIN (*première adjointe*) et Monsieur et Madame DERAÏN riverains de la deux fois deux voies. Des articles documentés et complets publiés au Journal de Saône-et-Loire viennent en soutien aux différentes actions entreprises.

#### Et maintenant ?

Certes, lors de la réunion publique, on a pu entendre « **si il faut remonter les murs, on remontera les murs** » ! Certes, les responsables des différentes directions ont insisté sur l'obligation de résultats à laquelle ils sont tenus de répondre. Certes, ces mêmes responsables ont souligné que la réglementation en matière de bruit, de plus en plus sévère, allait dans le sens des demandes formulées... Mais de réponses fermes et définitives, il n'y en eut pas ! Tout au plus a-t-il été convenu qu'une nouvelle proposition serait présentée en septembre prochain. Mais d'ici-là, les travaux avancent... Les responsables municipaux les suivent de très près et ils sauraient se mobiliser si les réponses attendues se faisaient attendre trop longtemps.



## Nouveaux logements



Les projets d'aménagement de deux logements dans l'ancienne mairie de la commune dans le cadre de l'opération Cœur de Village Plus ont évolué depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale. Il est désormais prévu la création d'un T3 en duplex (logement occupant l'espace de l'ancienne mairie avec un aménagement des combles) et d'un T6 (ancien logement de l'institutrice). Le T6 sera un logement conventionné. Le locataire pourra prétendre à l'aide personnalisée au logement et la commune pourra bénéficier d'une aide « PLUS » (Prêt Locatif à Usage Social) pour les travaux dans ce logement. Une nouvelle procédure de marché public doit être engagée.

## Cœur de village plus